



DECLARATION SNES-FSU **CAPA DU 16 MAI 2014**

La présente CAPA se réunit alors que le nouveau Premier Ministre vient d'annoncer un plan d'austérité prévoyant, avec une baisse de 50 milliards des dépenses publiques et sociales au nom de la compétitivité des entreprises, une régression sociale sans précédent. Un plan que les personnels ressentent comme une agression et qu'ils dénoncent d'autant plus fort que la morosité s'accroît dans l'Education Nationale.

En effet, le maintien du gel du point d'indice annoncé jusqu'en 2017 fait partie des mesures iniques et récessives qui vont aggraver la perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires, unanimement reconnue. C'est inacceptable. Il n'est pas étonnant que, dans ce contexte, le ministère peine à recruter ses agents. Pénurie renforcée par une formation indigente. Les résultats des concours exceptionnels 2014 l'attestent : 950 postes non pourvus – dont 28 CPE – sur seulement 4 concours !

Avec 900 élèves supplémentaires enregistrés à la rentrée 2013, une hausse prévue de 500 lycéens pour septembre 2014, et seulement 15 créations de postes, dont **0 CPE**, il va sans dire que les conditions de rentrée en général, et celles des vies scolaires en particulier, ne seront pas améliorées. C'est pourquoi nous vous demandons instamment, Monsieur le Recteur, d'implanter les deux postes de CPE budgétés par le ministère lors du CTM du 19/12/2013, dont les établissements de l'académie ont grandement besoin. Il en va de la qualité du service public d'éducation. Les personnels ne comprendraient pas que les mesures d'austérité qui affectent déjà lourdement les services publics ainsi que leurs agents soient encore aggravées par des décisions rectorales de gel d'emplois là où le ministère annonçait des créations !

Seule embellie dans ce contexte : la confirmation de l'alignement du ratio de Hors-Classe des CPE sur celui des certifiés, avec 536 promotions programmées en 2014 dont 26 pour notre académie. Outre une attention particulière aux stagiaires et la reconstruction de la grille indiciaire, le SNES-FSU milite pour obtenir que la Hors-Classe soit une promotion pour tous et une véritable amélioration de la fin de carrière. Le rappel fait par le ministère de la contribution de cette promotion à la revalorisation des carrières et la recommandation de porter une attention particulière à la promotion des agents les plus expérimentés arrivés en fin d'échelon de la classe normale sont des premiers pas.

Depuis quelques années, notre académie a la capacité de promouvoir tous les personnels arrivés au 11ème échelon ainsi que quelques-uns parvenus au 10ème. Eu égard à cette situation démographique conjoncturelle, les élus du SNES-FSU demandent que l'esprit de la Hors-Classe comme amélioration de carrière des derniers échelons soit appliqué dès le 10ème, et que les avis soient motivés. En effet, 5 collègues (3 au 10ème et 2 au 9ème), soit près de 20% des promus, le sont grâce à un avis exceptionnel. Ces bonifications discrétionnaires, pourraient à tout le moins, venir en compensation de carrières incomplètes ou reconnaître l'engagement des collègues dans la durée, mais ce n'est pas le cas. Par ailleurs, cela empêche des collègues ayant plus de 20 ans d'expérience et ayant l'avis maximum de leur chef d'établissement d'accéder à ce grade. La notion de mérite est bien trop subjective pour en faire un outil de gestion des carrières quand, sur 364 personnels susceptibles d'être promus, seuls 26 le sont...

Que ce soit dans le cadre de la notation ou dans celui de la promotion, la question de l'évaluation est bien évidemment liée à celles de la reconnaissance de l'identité professionnelle, de la charge et des conditions de travail. Les discussions en cours avec le ministère devront clarifier les obligations de service des personnels tout en confortant le métier dont le cœur est, faut-il encore le rappeler, le travail quotidien auprès des élèves ainsi que leur suivi par des équipes pédagogiques et éducatives en vue de leur réussite et de leur épanouissement.